APPEL A CANDIDATURES

Infirmier(ère) breveté(e) APE D6 (H/F/X)

Contractuel – CDI – Temps plein

Profil :

1. être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen ou non de l'Union européenne ;

2. avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

3. jouir des droits civils et politiques ;

4. être de bonne conduite, vie et mœurs ;

5. justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer ;

6. être âgé de 18 ans au moins ;

7. être titulaire du diplôme d'infirmier breveté ;

8. posséder un véhicule afin de pouvoir se rendre au chevet des malades. Les frais de parcours seront remboursés aux taux prévus au statut pécuniaire.

9. être obligatoirement dans les conditions APE ;

10. réussir les épreuves de sélection.

L'agent doit satisfaire à la date de sa postulation aux conditions visées aux points 1 à 6.

L'agent doit satisfaire à la date de sa désignation aux conditions visées aux points 7 à 10.

Contrat :

Contrat à durée indéterminée

Temps plein de jour (38h00/sem)

Prestation d'un week-end sur trois

Échelle barémique de traitement D6 (2.892,35 € brut/mensuel indexé - sans ancienneté et avec une allocation de résidence)

Finalité :

L'infirmière à domicile dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé d'usagers fragilisés souhaitant rester à domicile.

Activités :

- Préparer les interventions.
- Réaliser les soins chez les patients.
- Consigner les symptômes et les changements de l'état des patients.
- Réaliser des soins de rééducation.
- Analyser les situations à risque pour la manutention et proposer des bonnes techniques.
- Accompagner l'usager et sa famille (dans le cadre des soins palliatifs ...)
- Assurer du soutien par la présence, l'écoute et le dialogue.
- Collaborer au sein du service : remises de services lors du changement d'infirmière pour le patient.
- Compléter les feuilles de contact et dossiers médicaux

Positionnement, autonomie et responsabilités :

Sous la responsabilité de l'infirmière en chef.

Respecte les soins déterminés pour les patients dont il en a la charge.

Respecte la nomenclature des soins.

Elle agit avec professionnalisme, convivialité et dans les délais convenus.

Remplace les autres infirmières quelles que soient les bénéficiaires.

Se réfère au médecin prescripteur de toutes adaptations à apporter aux prescriptions médicales (nombre d'interventions, nombre de pansements à faire par jour, …).

Se soumet à l'obligation de la visite médicale, au dépistage de la tuberculose et à la vaccination contre le Tétanos.

Est attentive aux demandes des bénéficiaires.

Est relativement autonome dans l'organisation du travail.

Est garant de la qualité des soins délivrés.

Respecte l'A.R. n°78 du 10/11/67 relatif à l'exercice des professions des soins de santé.

Avantages :

- Une possibilité de valoriser 6 années d'expérience du secteur privé ou en tant qu'indépendant et l'entièreté de l'ancienneté acquise dans le secteur public
- Un pécule de vacances et un régime attractif de congés propre au secteur public
- Une allocation de fin d'année
- Une assurance groupe pension – 2ème pilier
- Une assurance hospitalisation
- L'adhésion au service social collectif du Service fédéral des Pensions
- Des formations continues pour développer vos compétences
- Travail compatible avec la vie de famille

Conditions d'accès :

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du diplôme d'infirmier breveté.
- Avoir un intérêt pour les soins à domicile.
- Faire preuve de patience et de qualités humaines.
- Être disponible, flexible et dévoué.
- Disposer du permis B et d'une voiture.
- Posséder un numéro INAMI

Épreuve :

- Examen écrit : les candidats qui ont réussi la première épreuve (avec un minimum 50%) participeront à la seconde.
- Examen oral : entretien devant jury.

Le candidat devra obtenir 50 % dans chacune des deux épreuves et 60 % au total.

Contact :

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, votre CV, la copie de votre diplôme et un extrait du casier judiciaire 595 et 596.2, de moins de 3 mois, pour le **05/09/2025** :

- par courrier au service de la Gestion du personnel de la Ville de Châtelet, rue Gendebien, 55 à 6200 Châtelet

OU

- par courriel : recrutement@chatelet.be

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures électroniques devront être adressées uniquement à l'adresse mail mentionnée ci-dessus.

Il est également demandé au candidat d'indiquer en objet : "Recrutement Infirmier(ère) breveté(e) APE»

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné. Elles ne seront conservées que durant la procédure de recrutement.